

Honoraires de transaction TTC à la charge des vendeurs

Hors vente de biens dans le cadre d'une succession charge exclusive des acquéreurs

Taux de TVA Appliqué de 20%

Tranches de Prix	Habitation / Professionnel	Terrains
Jusqu'à 100 000 €	7% TTC	10% TTC
De 100 001 à 150 000 €	6.5% TTC	8.5 % TTC
De 150 001 à 180 000 €	6% TTC	8% TTC
De 180 001 à 270 000 €	5.5% TTC	7.5 % TTC
De 270 001 à 400 000 €	5 % TTC	6 % TTC
De 400 001 à 600 000€	4.5 % TTC	5 % TTC
Au delà de 600 000 €	4 % TTC	4 % TTC

Barème non cumulatif
Mise à jour le 15 Mars 2022

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI LA MERYSIENNE – SARL – 34 Avenue Marcel Perrin 95540 MERY SUR OISE
Honoraires au 15 Mars 2022

SARL / 8000€ / Pontoise B 431840313 Carte professionnelle T CPI 95012016000012221 délivrée par la CCI paris Ile de France
Garantie : QBE 110 Esplanade du Général De Gaulle 92931 La Défense cedex

La délivrance d'une note est obligatoire.